

Renforcer la capacité d’agir de la communauté par la cocréation d’une vision stratégique citoyenne pour l’aménagement et le développement du quartier Milton-Parc

Présentation du projet

Milton-Parc possède une riche histoire de mobilisation et de participation citoyenne. Si cela a caractérisé le développement du quartier, force est de constater que, 40 ans plus tard, le territoire est traversé par de nouvelles problématiques sociales, de nouvelles réalités et une multiplicité d’acteurs et d’actrices aux profils et besoins différents. La diversité des idées, des besoins et des possibilités, ainsi que la pluralité des personnes résidant ou utilisant le quartier et des organisations aux missions et modes d’organisations différents complexifient l’élaboration d’une vision commune et la priorisation des actions à entreprendre. Dès lors, comment parvenir à identifier et prioriser des orientations de développement qui soient à la fois porteuses pour le quartier et stimulantes pour un vivre-ensemble renouvelé, et ce, tout en reconnaissant la diversité des parties prenantes concernées ?

Portés par le désir de redonner du pouvoir aux organismes et personnes résidentes ou utilisant le quartier, la Société de développement communautaire de Milton-Parc, le Syndicat de copropriété de la communauté Milton-Parc et l’Association récréative Milton-Parc, en partenariat avec les professeurs Michel Rochefort ainsi que le Service aux collectivités de l’UQAM, ont décidé de mettre sur pied une démarche de recherche-action visant à stimuler la cocréation d’une vision stratégique citoyenne pour l’aménagement et le développement du quartier Milton-Parc. Dans le respect de leur mission respective, cette vision citoyenne pourra être appropriée par les différents organismes et associations du quartier ayant participé à la démarche afin d’agir ensemble de façon cohérente et concertée. Forts d’une vision élaborée collectivement, les différents acteurs auront ainsi le pouvoir et la légitimité nécessaire pour faire cheminer les différents dossiers jugés prioritaires par le quartier.

Trois objectifs sont poursuivis par cette recherche-action devant s’échelonner jusqu’à l’été 2025 :

- 1) développer un portrait du quartier à partir de différentes caractéristiques urbaines, sociales, culturelles et en y incluant les savoirs expérientiels des citoyennes et citoyens ;
- 2) cocréer un énoncé de vision stratégique pour et avec le quartier ;
- 3) co-identifier des pistes d’action possibles et l’appropriation des pistes les plus pertinentes par les parties prenantes participantes.

Le développement d’un portrait de quartier

Dans un premier temps, un portrait de quartier, aussi appelé dossier urbain, sera établi par l’analyse des différentes caractéristiques urbaines, sociales et culturelles du quartier. Ce portrait sera enrichi des savoirs de différents acteurs et actrices du quartier afin de cocréer un diagnostic des forces,

des faiblesses, des opportunités et des menaces. À cette fin, des entretiens semi-dirigés seront menés auprès d'organismes ciblés et des activités seront réalisées auprès de catégories de personnes utilisatrices ou résidentes du quartier (ex : jeunes, familles, personnes âgées, etc.). Par exemple, des activités de type « reportage photographique » ou « carte mentale » sont envisagées. Un groupe de discussion sera tenu afin de valider et bonifier ce portrait de quartier, puis celui-ci sera rendu public.

La cocréation d'un énoncé de vision stratégique et de pistes d'action possibles

Dans un deuxième temps, des activités de concertation et de cocréation mèneront à établir un énoncé de vision stratégique décliné en différents axes, orientations et objectifs, ainsi qu'à identifier des pistes d'action possibles. Des ateliers de travail donneront l'occasion à des personnes avec une diversité de points de vue de participer à la conception et à la bonification de l'énoncé de vision et à l'identification de pistes d'action. Après validation, cet énoncé de vision et d'action sera rendu public.

Partage, transfert et diffusion

Le projet de recherche sera réalisé de façon à assurer une appropriation pleine et entière par l'ensemble du quartier Milton-Parc, gage de succès pour la mise en œuvre de la vision qui en émergera. Les différentes stratégies de collecte de données et de cocréation des connaissances (groupes de discussion, reportage photographique, carte mentale, atelier de concertation et de cocréation) ont aussi pour objectif d'assurer un dialogue constant avec les différentes parties intéressées du quartier et font écho aux préoccupations portées par les groupes demandeurs de l'actuelle demande : redonner du pouvoir d'agir aux citoyennes et citoyens et l'envie d'œuvrer ensemble au développement d'un quartier qui soit vivant et inclusif.

Par ailleurs, les pistes d'action qui seront co-identifiées en bout de processus seront développées de façon à ce que les différents organismes et porteurs de dossier concernés aient la légitimité pour s'approprier ces éléments et les faire cheminer auprès du quartier et des décideurs concernés. Une ou des rencontres avec les élu.es sont envisagées.

Comité d'encadrement

France Labrecque, Société de développement communautaire de Milton-Parc

Charlotte Thibault, Syndicat de copropriété de la communauté Milton-Parc

Luc Galay-Jamier, Association récréative Milton-Parc

Michel Rochefort, professeur en urbanisme UQAM

Jean-François René, professeur associé à l'École de travail social, UQAM

Josée-Anne Riverin, agente de développement, Service aux collectivités, UQAM (interim à partir de février 2024 : Jacinthe Poisson)